

Conditions de paiement des licences d'IMTLazarus contractées pour l'année 2024

Modèle d'approvisionnement

Toutes les licences *IMTLazarus* sont contractées pour un (1) an.

Deux modalités sont proposées pour conditionner les différentes options de paiement et les reports :

1. Par cours. Basé sur la durée du cours selon chaque pays.
2. Par jours civils. Selon la date d'entrée en vigueur de la licence et son expiration 12 mois plus tard.

Options d'approvisionnement

Quel que soit le modèle d'approvisionnement, l'option d'acquisition habituelle est prépayée au début, c'est-à-dire 100 % des licences contractuelles.

Afin de faciliter l'acquisition et le conditionnement des licences sur le modèle de l'année scolaire, il est possible de contracter tôt ou de demander l'activation après le premier trimestre de l'année scolaire :

Pour les nouvelles inscriptions :

Du 1 décembre au 28 février (2e trimestre) :

- Si 70 % du montant des licences contractuelles est payé, elles sont prolongées jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours, ce qui équivaut à un rabais de 30 %. (approvisionnement anticipé). ALFEB24D30.
- Si 150% du montant des licences contractées sont payés, ils sont prolongés jusqu'au 31 août de la prochaine année scolaire équivalent à un rabais de 50% de l'année scolaire en cours. (approvisionnement pendant la période de l'année scolaire). ALFEB24D50.

Du 1 mars au 31 mai (3e mandat) :

- Si 50 % du montant des licences contractées est payé, elles sont prolongées jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours, ce qui équivaut à une remise de 50 % (achat anticipé). ALMAY24D50.
- Si 130% du montant des licences contractées sont payés, ils sont prolongés jusqu'au 31 août de la prochaine année scolaire équivalent à une remise de 70% de l'année scolaire en cours. (approvisionnement pendant la période de l'année scolaire). ALMAY24D70.

Pour les renouvellements anticipés :

Du 1 mai au 30 juin:

- Sur le montant des licences contractées, si l'approvisionnement pour le cours suivant est choisi, alors il s'applique :
 - un rabais de 10%,
 - soit une augmentation de 5% de la marge/décote du distributeur. REJUN24D15.

Du 1 juillet au 31 juillet:

- Sur le montant des licences contractées, si l'approvisionnement pour le cours suivant est choisi, un rabais de 8% est appliqué. REJUL24D10.

Conditions de renouvellement anticipé

Toute réduction sera effectuée tant que les opérations dépassent 250 licences par école.

Il est important de noter que dans le cas où les remises sont appliquées (pas les augmentations de marge du distributeur) et le paiement correspondant est effectué avec l'école de 100% des licences, ladite remise accordée doit être communiquée par écrit à l'école.

Dans le cas où il ne sera pas communiqué à l'école, IMTLazarus se réserve le droit de facturer cette remise au distributeur.

En cas de récurrence, le distributeur n'aura pas droit à ces conditions à l'avenir.

De plus, pour qu'un distributeur soit admissible à l'un des deux types de rabais de renouvellement, il doit avoir en place au moins 60 % du volume à renouveler.

Finalement, pour les groupes d'écoles qui ont un tarif spécial, les renouvellements anticipés des licences correspondantes doivent être payés avant le 31 juillet.

Approvisionnement anticipé avec report de paiement

Les nouveaux contrats et les renouvellements peuvent être reportés (non applicable dans le cas des remises). Pour ce faire, vous devez payer 30% du montant total des licences contractées avant le 28 juillet et régler les 70% restants avant le 20 septembre.
REAP30 - ALAP30

Les licences sous jours civils ne sont pas soumises à des conditions de paiement différé.

Conditions particulières

Les rabais exprimés ne s'appliquent PAS aux licences à prix spécial par volume, par années ou par groupe d'écoles. Ils sont expressément négociés.

Moyen de paiement

Il existe deux méthodes de paiement pour contracter des licences IMTLazarus :

- Virement bancaire.
- Paiement par carte uniquement disponible sur le portail des fournisseurs d'IMTLazarus.

Unifier les commandes en étendant les licences sur les projets actifs à partir du portail fournisseur.

Du 1 septembre au 20 décembre et afin d'étendre les licences aux projets actifs, ils peuvent être contractés via le portail fournisseur dans les conditions suivantes :

- Activez les licences instantanément.
- Règlement sur facture unique à la fin du mois.
- Crédit total jusqu'à 5000 € / mois par fournisseur.
- Pas plus de 20% du total précédent contracté par serveur peut être dépassé.

Interruption de la licence

Toutes les licences contractuelles sont automatiquement désactivées le jour de leur achèvement.

Pour le portail fournisseur, ils sont inactifs en cas de défaut le 8 du mois suivant l'émission de la facture.

Définition de la remise par année

Les rabais applicables par année sont les suivants :

2 ANNÉES: 10 %

3 ANNÉES: 15 %

4 ANNÉES: 18 %

Sous réserve de paiement anticipé.

Obligatoire à étendre au client.

Non compatible avec les remises lors de la passation de nouvelles licences.